

Équipe éditoriale :

Nicolas Chavalard et Annick Bouchot

Siège social :

23 Les Mûriers

71600 Saint-Léger-lès-Paray

Tél : 03 85 81 32 51

Contact :

comores.horizon@laposte.net

Tél : 06 77 38 39 74

Site internet :

www.comores-horizon.org

ÉDITO

Pour ce numéro estival, les infos à caractère politique sont nombreuses avec les résultats du référendum (ci-dessous), la constitution d'un nouveau gouvernement et surtout l'organisation prochaine des élections législatives (probablement en août). Par ailleurs, vous trouverez également des infos du village d'Ifoundihé.

Nicolas Chavalard

Le référendum

La dernière semaine avant le référendum fut très animée dans tout le pays, notamment à Moroni, Mutsamudu et Fomboni. En effet, nombreuses sont les voix qui s'élèvent contre ce référendum et demandent son annulation pure et simple. Ainsi, par exemple, le Front Démocratique a demandé au président Sambi de « signer le décret d'annulation du décret de convocation du collège électoral pour le référendum du 17 mai et de convoquer une table-ronde nationale pour convenir des modalités d'organisation des élections législatives de l'Union et des Iles avant la fin de l'année pour combler le vide législatif actuel et les élections présidentielles de l'Union avant la fin de votre mandat afin de prévenir une vacance de pouvoir à la tête du pays propice à toutes les aventures ».

Mardi 19 mai, la Cour constitutionnelle a proclamé les résultats définitifs du référendum : le « Oui » l'emporte avec 93,90% des suffrages exprimés contre 6,09% pour le « Non ». Le taux de participation s'élève à 51,76%. Le projet de loi référendaire portant révision de certaines dispositions de la constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001 est donc définitivement adopté. D'autant plus que les requêtes tendant à obtenir l'annulation des résultats du référendum qui ont été déposées par le président de l'île de Ngazidja ont été déclarées « irrecevables ». La réforme proposée par Sambi instaure une seule présidence tournante pour l'Union, une seule assemblée nationale et l'élection d'un gouverneur dans chacune des îles. Sambi pourra donc rester en poste jusqu'en 2011.

Mercredi 20 mai, le président Sambi s'est adressé à la nation. Dans un long communiqué, où il adresse ses « chaleureuses félicitations et ses sincères remerciements, pour avoir honoré les Comores et rehaussé le pays », il explique également ses différentes requêtes qu'il présentera au Gouvernement : « J'ai également demandé au Gouvernement de procéder à la réduction des indemnités pour les mandats politiques afin que les économies ainsi réalisées soient affectées à la construction de salles de classe, aux activités et aux infrastructures destinés à la jeunesse et aux sports et à la résolution des problèmes d'adduction d'eau des Comoriens. Je voudrais ainsi qu'à compter du mois prochain, des prélèvements à déterminer, de 10, 15 ou 20%, soient faits non sur les salaires de base, mais sur les indemnités du Chef de l'Etat, des Ministres et des autorités des Gouvernorats ».

Environnement et culture

Les Comores, pays vulnérable au réchauffement

Un rapport rendu public par le Forum humanitaire mondial impute au réchauffement climatique la responsabilité de 300 000 morts par an. Les conséquences les plus marquées du changement climatique se lisent sur la malnutrition et la santé. Les Comores font partie d'une liste de pays particulièrement vulnérables au réchauffement.

Création du Réseau régional des Aires marines protégées

La Commission de l'Océan Indien (COI) va bientôt créer un Réseau Régional des Aires Marines Protégées visant à permettre aux cinq pays membres (dont les Comores) de cette organisation régionale de coopérer en faveur du développement durable des îles, et plus particulièrement de la gestion et la protection des ressources marines. Au coût total de 1,9 million d'euros, et financés par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), WWF, Conservation Internationale (CI) et le Ministère Français des Affaires Etrangères, ce projet va durer trois ans.

Participation des Comores à la 53e biennale d'Art Contemporain de Venise

A l'occasion de la 53^e biennale d'art contemporain de Venise, qui a lieu du 7 juin au 22 novembre, et pour leur première apparition à cet événement culturel, l'Union des Comores présente "Djahazi" une œuvre de l'artiste plasticien italien Paolo W. Tamburella.

Soeuf Elbadawi déprogrammé

L'auteur, journaliste et homme de théâtre comorien Soeuf Elbadawi, s'est vu déprogrammé par l'Alliance franco-comorienne qui lui reproche d'être "l'instigateur d'une manifestation politique violente" en son pays.

Faits divers

Des agents de la PAF blanchis

Accusés par les rescapés d'avoir volontairement percuté leur kwassa lors du naufrage du 3 décembre 2007, des agents de la PAF ont été blanchis par la Justice. Mais le doute plane.

Évasion de clandestins du centre de rétention de Moroni

Une dizaine d'étrangers placés au centre de rétention administrative provisoire de Moroni se sont évadés vendredi 5 juin. Les fugitifs, d'origine rwandaise et congolaise, avaient été placés au centre dans la nuit du 30 mai en attendant leur reconduite à la frontière le 6 juin en compagnie de seize autres de leurs compagnons.

Traversées tragiques en kwassa kwassa

Dans la nuit de jeudi 7 à vendredi 8 mai, entre l'île autonome d'Anjouan et Mayotte, un kwassa kwassa a été intercepté par la brigade nautique de la gendarmerie avec 53 passagers « clandestins » à bord de l'embarcation.

Début juin, une embarcation a chaviré faisant deux morts et trente-quatre disparus. La petite embarcation de résine aurait pris la mer sur la côte de Hamshako avec, à son bord, trente-six passagers candidats à l'émigration vers Mayotte.

En direct des Comores

Cap sur les législatives

Une opération de révision des listes électorales a débuté mi-juin aux Comores, dans la perspective des prochaines législatives. Ce travail de renouvellement des listes, qui prendra fin le 21 juin, va consister à inscrire les jeunes ayant atteint la majorité (18 ans) au 1er janvier de cette année, à rayer les personnes décédées après le dernier scrutin (17 mai dernier, référendum), à corriger les doublons et à porter les éventuels changements de résidence. Ce toilettage des listes électorales laisse présager que les élections législatives pourraient se tenir dans les meilleurs délais. A noter que depuis l'expiration des mandats des membres du Parlement de l'Union des Comores et des Assemblées des îles, le 2 juin dernier, un vide juridique subsiste, aucune disposition n'étant encore prise pour convoquer le corps électoral pour le renouvellement de ces derniers.

Les élections des députés et des conseillers des îles autonomes des Comores pourraient se tenir le 2 août prochain.

Examens de fin d'année, l'incertitude

L'enseignement public de l'archipel des Comores risque de connaître de très sérieuses perturbations en cette fin d'année. En effet, les enseignants réclament le versement de la totalité des arriérés de salaires de 2009 mais aussi l'élaboration d'un statut particulier pour tous les enseignants, l'harmonisation de leur situation administrative et la régularisation des enseignants de l'université et des professeurs du secondaire. Une grande manifestation des enseignants a ainsi eu lieu jeudi 18 juin au matin à Moroni à l'initiative du Syndicat National des Professeurs Comoriens (SNPC).

Six partis politiques opposés à Sambi

Six partis politiques et des personnalités de l'île de Mwali opposés à Sambi, ont signé, le 9 juin dernier, un « Pacte politique des forces vives dans l'île autonome de Mwali ». Les signataires s'engagent entre autre « à œuvrer ensemble avec les autorités de l'île de Mwali pour l'organisation des élections des députés et des Conseillers de l'île en vue des prochaines échéances électorales ».

L'hôpital El-maarouf à nouveau paralysé

Le personnel de l'hôpital El-maarouf, qui réclame la révocation du directeur du centre depuis le 28 mai dernier, a décidé « un arrêt de travail illimité » à partir du lundi 22 juin pour réclamer la nomination d'une nouvelle direction.

Manifestation des fonctionnaires

Lundi 22 juin, les fonctionnaires comoriens étaient dans les rues pour un mouvement de contestation contre la politique du gouvernement. Plusieurs membres de l'opposition ont rejoint la marche. Les fonctionnaires contestent le non respect des droits des travailleurs, et les manifestants exigent aussi le traitement d'égalité entre les fonctionnaires des trois îles comoriennes.

Un projet d'école pour les Comores

Le conseil municipal de Sarcelles a voté une subvention de 80 000 € sur trois ans pour construire une école sur la commune de Tsidjé, aux Comores. Cette somme constitue une étape supplémentaire dans une collaboration entre les deux villes qui dure depuis 2006.

Un nouveau gouvernement

Le Président Sambi a surpris tout le monde en formant un nouveau gouvernement le 24 juin dernier. Ce nouveau gouvernement compte deux vices présidents, Idi Nadhoim (chargé du Ministère des Transports, du Tourisme et des investissements) et Ikililou Dhoinine (chargé du Ministère des finances, du Budget et de l'entrepreneuriat), ainsi que dix ministres.

Les nouvelles d'Ifoundihé

Le projet bibliothèque

Pendant son dernier voyage, Annick Bouchot a rencontré M. Jaffar El Macelie, président du Rotary Club de Moroni, et quelques membres. Suite à plusieurs entretiens, au cours duquel Annick Bouchot a exposé le projet bibliothèque avec les villageois, ils ont décidé de participer à l'aménagement de la bibliothèque à hauteur de 600 €

Les routes dans le village

Une rencontre avec le groupe de femmes a eu lieu en milieu de séjour. A rappeler que ce sont les femmes du village qui se sont appropriées le projet « construction de routes » dans le village. L'achat d'un voyage de sable et de trois tonnes de ciment, a permis de continuer un peu la route. Celle-ci n'avait pas bougé depuis 2006 ! Les femmes ont empierré et comblé le trou du tracé, les jeunes ont fait le béton. Des signes de reconnaissances ont été adressés à plusieurs reprises à l'association Comores Horizon.

Gestion des déchets

Aucun changement significatif a été constaté par Annick Bouchot à son arrivée concernant la gestion des déchets. En août 2008, une opération nettoyage avait été faite avec la collaboration des scouts de Mbéni et son responsable Salim Abdou Hadji. De plus une conférence axée sur le tri et l'élimination des déchets avait été organisée pour les villageois d'Ifoundihé et Héroumbili.

Pendant son dernier voyage, Annick Bouchot a donc de nouveau sensibilisé le village, les hommes et les femmes lors des rencontres et les enfants lors des interventions dans toutes les classes, avec l'aide des enseignants. Un stylo recyclé et un prospectus a été donné à chaque enfant. Plusieurs actions ont ensuite été menées comme la confection de poubelles en feuilles de cocotiers, accrochées ensuite en hauteur dans les quartiers.

Concernant « le trou » qui pourrait servir à enfouir les déchets, il est naturel et se situe en bas du village sous un arbre. Des déchets s'y trouvent mais on y trouve également n'importe quoi. Et il semble difficile de faire comprendre qu'il ne faudrait mettre que les combustibles, les déchets de légumes pouvant être donnés aux chèvres et vaches. Reste le problème d'élimination des boîtes métalliques. Il serait bon de faire un travail sur la sélection, avec des supports en fin 2009.

En novembre 2009, un concours de maisons propres va être organisé avec Odile Puravet. Des critères vont être élaborés et une note sera attribuée aux familles participantes (20 € pour le premier, 10 € pour le deuxième et 5 € pour le troisième). Cette idée a beaucoup plu aux habitants car les récompenses sont attirantes.

Les nouvelles de Comores Horizon en France

Journée de solidarité le dimanche 12 juillet à Suin

Dimanche 12 juillet, une journée de solidarité « France – Madagascar – Comores » sera organisée à la butte de Suin. Au programme, des stands découverte, des concerts gratuits et des jeux pour enfants dès 14h30, puis une conférence-photos intitulée « Vivre à Madagascar » à 17h30 et un repas traditionnel comorien à 19 heures. D'ailleurs, les personnes intéressées par le repas doivent impérativement réserver leur place en téléphonant au 06 85 84 26 13 (prix du repas : 10 €).